

MOBILITÉ ATSS 2021

dans l'académie de Toulouse

Les coordonnées des contacts (téléphone et courriel) : Accueil téléphonique dédié du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

- Pour les infirmiers : 05 36 25 76 36 dpae2inf@ac-toulouse.fr
- Pour les assistants de service social : 05 36 25 76 36 dpae2inf@ac-toulouse.fr
- Pour les adjoints administratifs (ADJAENES) : 05 36 25 76 33 dpae2c@ac-toulouse.fr
- Pour les secrétaires administratifs (SAENES) : 05 36 25 76 28 dpae2b@ac-toulouse.fr
- Pour les attachés d'administration (AAE) : 05 36 25 76 22 dpae1a@ac-toulouse.fr
- Pour les techniciens de recherche et formation (ATRF) : 05 36 25 76 51 dpae3lab@ac-toulouse.fr

Étape 1 Je m'inscris au mouvement

Je me connecte à AMIA à l'aide de son numem, vérifie mon dossier et détermine le motif de ma demande (priorités légales, critères supplémentaires).



À partir du 15 mars pour les ADJAENES, Infirmiers, Assistants de service social, ATRF



À partir du 19 mars pour les SAENES et AAE

Étape 2 Je prends connaissance des postes et je formule mes vœux

Je prends connaissance des postes vacants ou susceptibles de l'être, des postes profilés et formule mes vœux.



Jusqu'au 6 avril minuit pour les ADJAENES, Infirmiers, Assistants de service social, ATRF et TECH.



Jusqu'au du 12 avril minuit pour les SAENES et AAE

Étape 3 Je confirme ma demande

Je me connecte à **AMIA** pour éditer ma confirmation de mutation. Je la vérifie et contrôle les pièces à joindre. Je transmets ma demande de manière dématérialisée, par courriel directement à mon service de gestion.



Entre le 7 avril et le 12 avril pour les ADJAENES, Infirmiers, Assistants de service social, ATRF



Entre le 13 avril et le 18 avril pour les SAENES et AAE

Étape 4 **Nouvelle étape !**

Je prends connaissance des éléments de mon dossier

Je me connecte à **AMIA** pour prendre connaissance de l'avis et des caractéristiques de mon dossier validés par l'administration. J'ai renseigné mon numéro de portable : je reçois un SMS d'alerte à l'ouverture de cette étape.



Le 12 mai pour tous

Étape 5 **Nouvelle étape !**

Je demande un correctif à mon service de gestion

Je souhaite demander des correctifs sur les éléments de ma situation, les priorités légales et critères supplémentaires retenus par l'administration. Je complète la fiche de demande de correctifs (annexe 8 de la circulaire) et l'adresse, par courriel, avec les pièces jointes, à mon service de gestion.



Entre le 12 mai et le 25 mai pour tous

L'administration m'informe de la suite donnée à ma demande **pour le 1^{er} juin**.

Étape 6 Je prends connaissance des résultats des mutations

Je me connecte à **AMIA** pour prendre connaissance des résultats.



Le 17 juin pour tous

J'ai renseigné mon numéro de portable : je reçois un SMS d'alerte à l'ouverture de cette étape.